

[Cnsa : publication du tronc commun du métier des maisons départementales des personnes handicapées](#) [1]

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) met en ligne le [tronc commun](#) [2] du métier des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) : un document visant à harmoniser leurs pratiques, un préalable à la mise en œuvre du système d'information commun des MDPH.

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/cnsa-publication-du-tronc-commun-du-m%C3%A9tier-des-maisons-d%C3%A9partementales-des-personnes>

[2] <http://www.cnsa.fr/documentation-ressources-informatiques/les-referentiels-du-programme-si-mdph/tronc-commun>